

ETUDE TECHNIQUE

**ANALYSE COMPARATIVE DES SURVOLS DE LA
COMMUNE DE ASNIERES-SUR-SEINE (92)**

Juin – 2025

SOMMAIRE

I.	Carte de situation des survols et récapitulatif de l'échantillonnage	2
II.	Configuration Face à l'Ouest.....	6
A.	Répartition temporelle des survols	6
B.	Répartition spatiale des survols	7
C.	Observations	9
III.	Configuration face à l'est.....	10
A.	Répartition temporelle des survols	10
B.	Répartition spatiale des survols	11
C.	Observations	13
IV.	Conclusion	14
V.	Pour en savoir plus	15

CONTEXTE

Le pôle technique de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA) a réalisé une analyse comparative des trajectoires des aéronefs au-dessus de la commune de Asnières-sur-Seine située dans le Nord-Est du département des Hauts-de-Seine. Cette analyse concerne les périodes des mois de juin 2019, 2023 et 2024. Les données sont issues du système de traitement radar de la région Île-de-France. L'analyse objective les survols d'un endroit et d'un moment donné, offre une comparaison de périodes similaires, et permet ainsi de pouvoir apprécier l'évolution des conditions de survols d'un territoire.

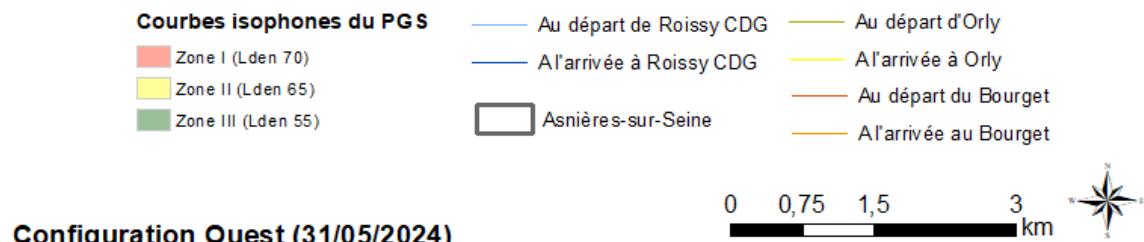
Les avions décollant et atterrissant face au vent, l'orientation de ce dernier a un impact sur les survols de la commune. De fait, dans chaque cas, les configurations face à l'Ouest et face à l'Est ont été étudiées à partir de plusieurs diagrammes créés par extractions statistiques : le nombre de survols journaliers, le nombre moyen de survols par configuration, les aéroports de destination et de départ par configuration, la répartition horaire des survols par configuration et enfin la répartition en altitude par configuration.

Une carte de situation est jointe à l'étude pour la représentation des trajectoires selon le type de mouvement (départ, arrivée) et le(s) aéroport(s) concerné(s).

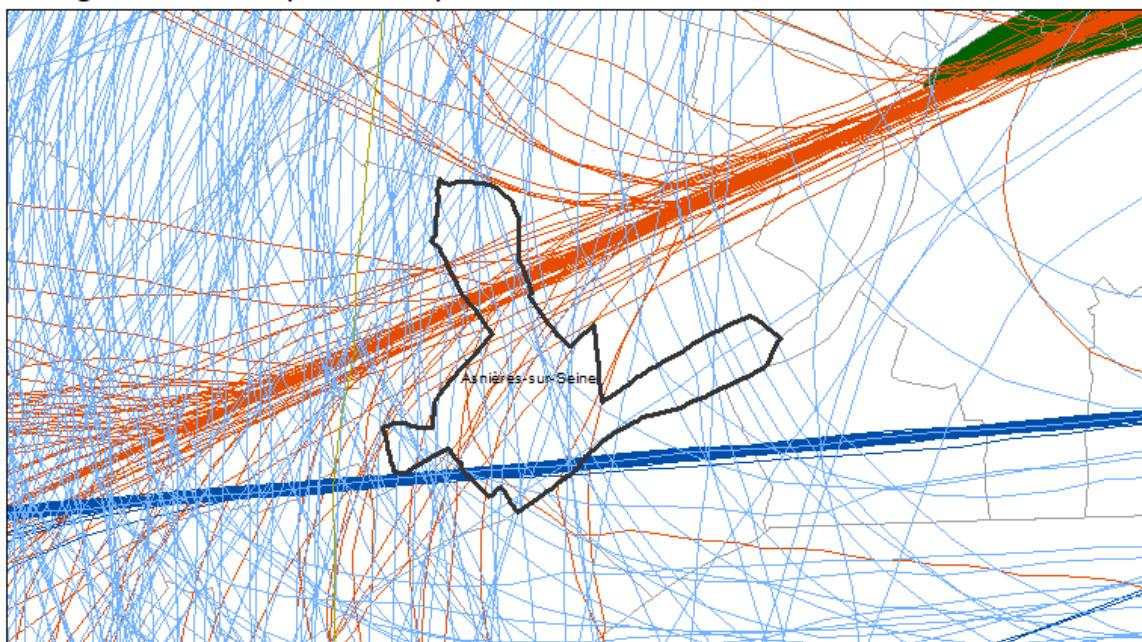
L'échantillonnage exclut les jours orageux non représentatifs de la situation moyenne de survol. Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise de la commune, les moyennes d'altitudes de survol sont données en mètres (m) par rapport au niveau de la mer. Elles ont été calculées sur l'ensemble de la surface et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude). Les horaires sont donnés en heure locale.

I. CARTE DE SITUATION DES SURVOLS ET RECAPITULATIF DE L'ECHANTILLONNAGE

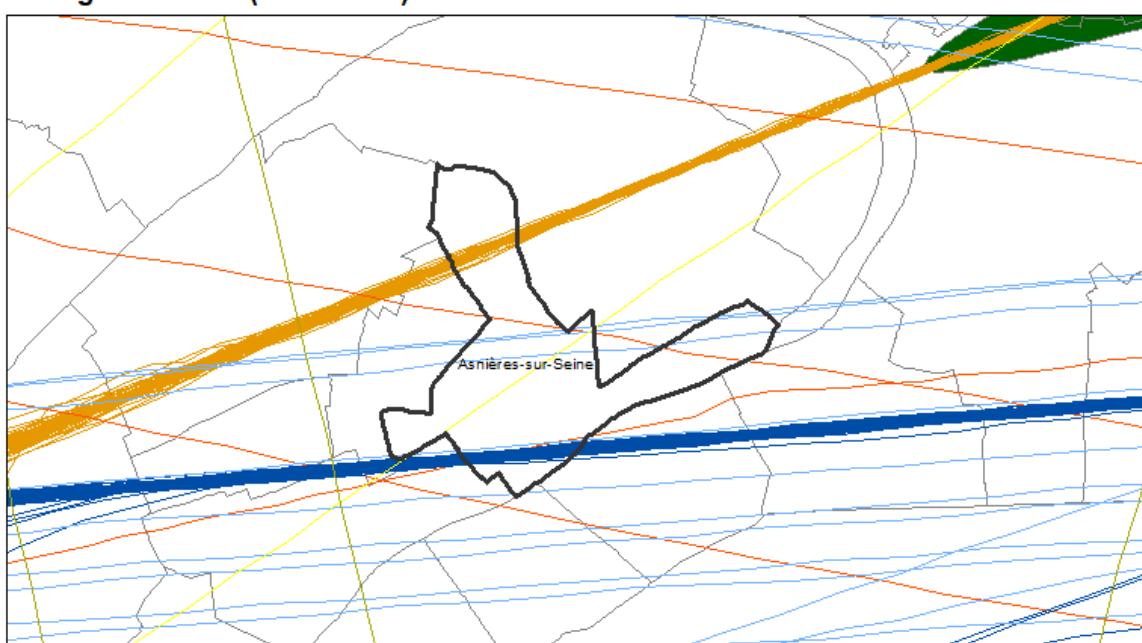
Survols de la zone d'étude (journée type)



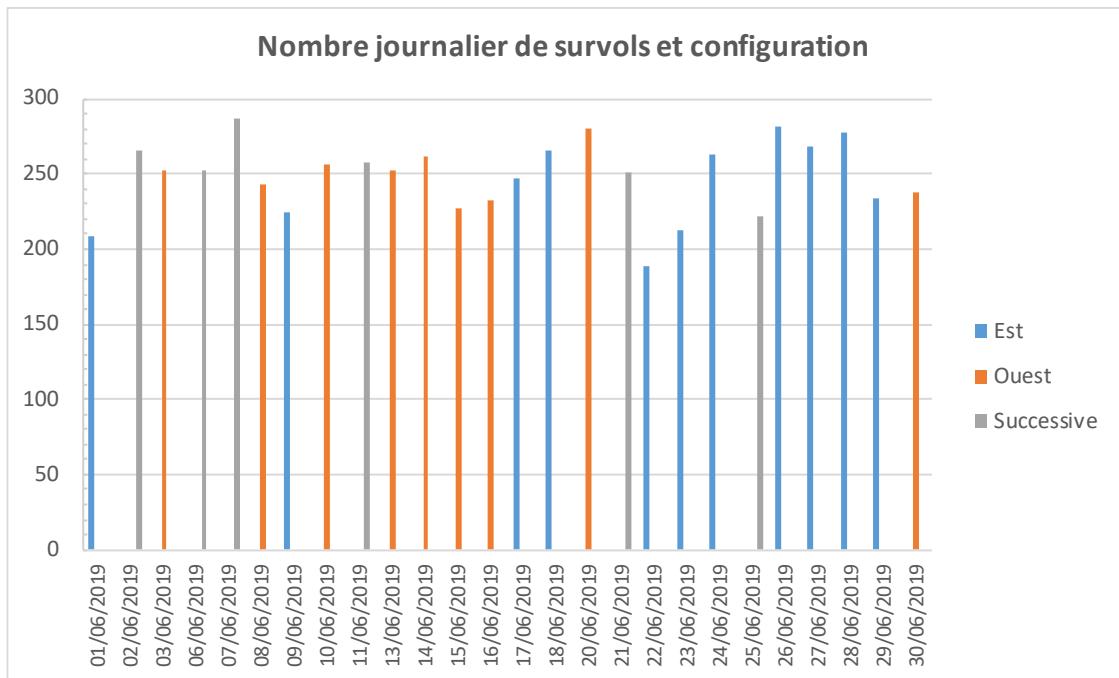
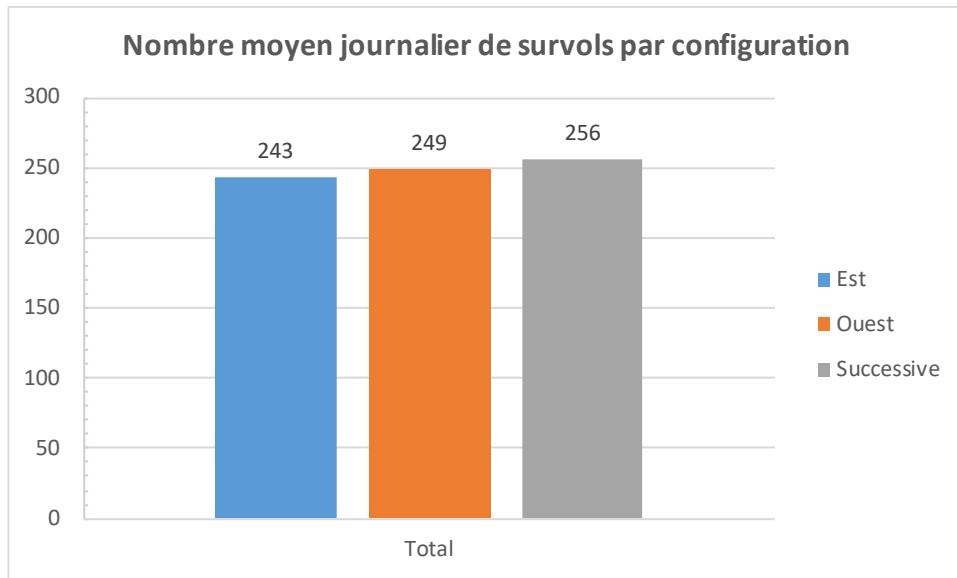
Configuration Ouest (31/05/2024)



Configuration Est (10/05/2024)

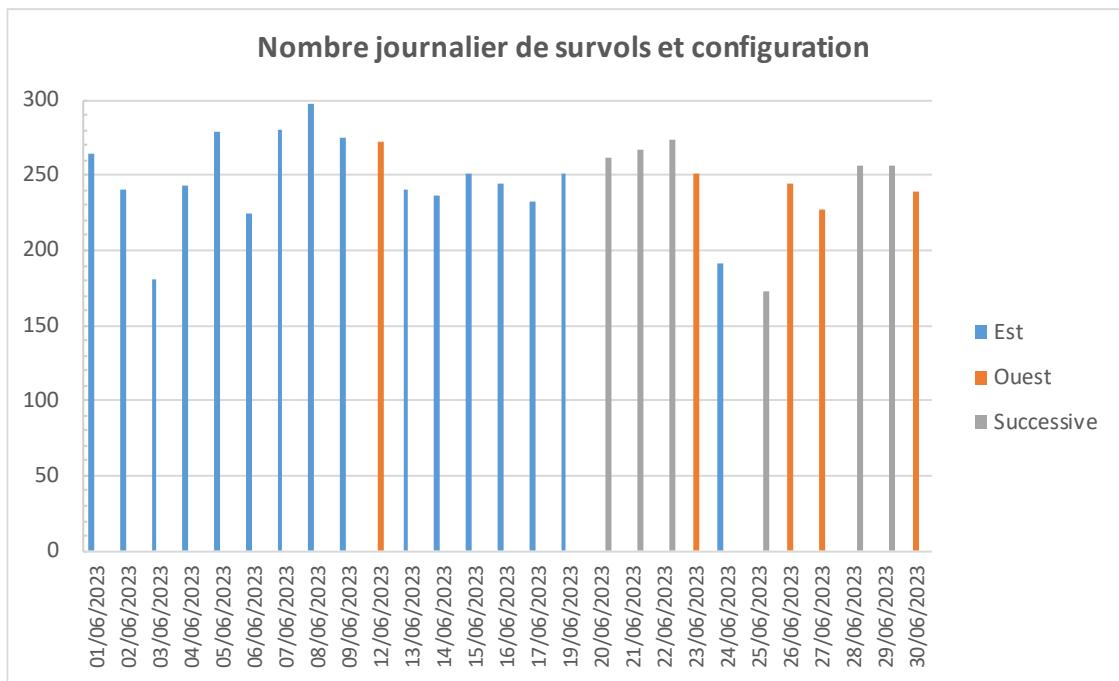
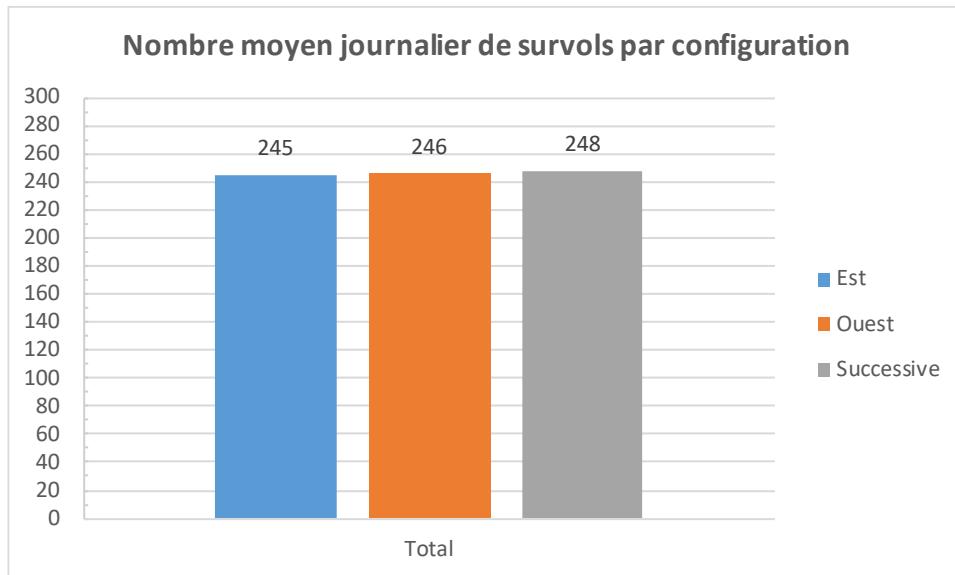


1. JUIN 2019

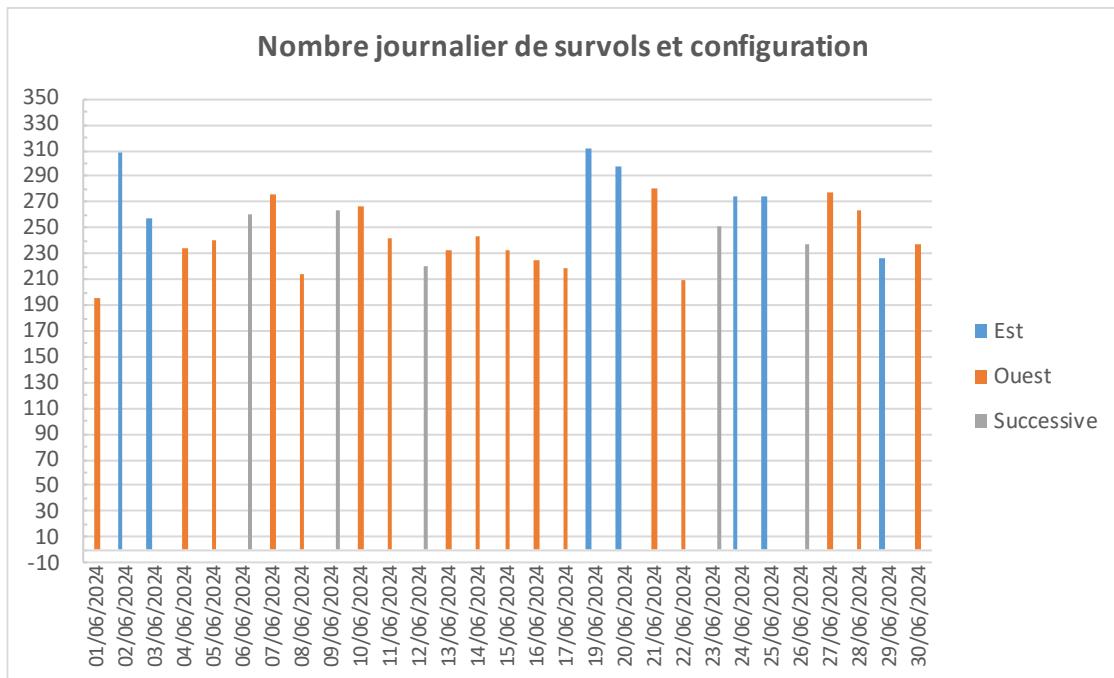
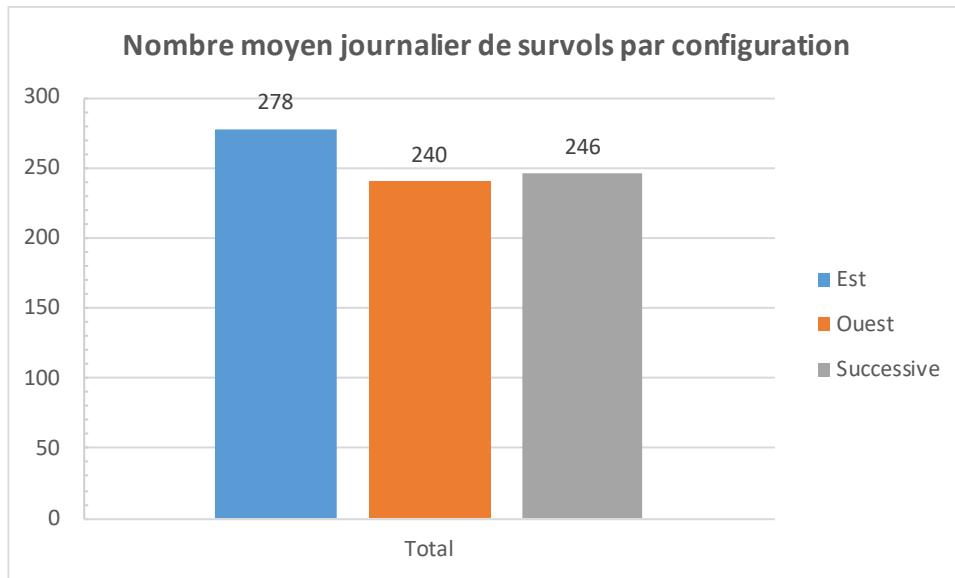


Le champ « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

2. JUIN 2023



Le champ « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.



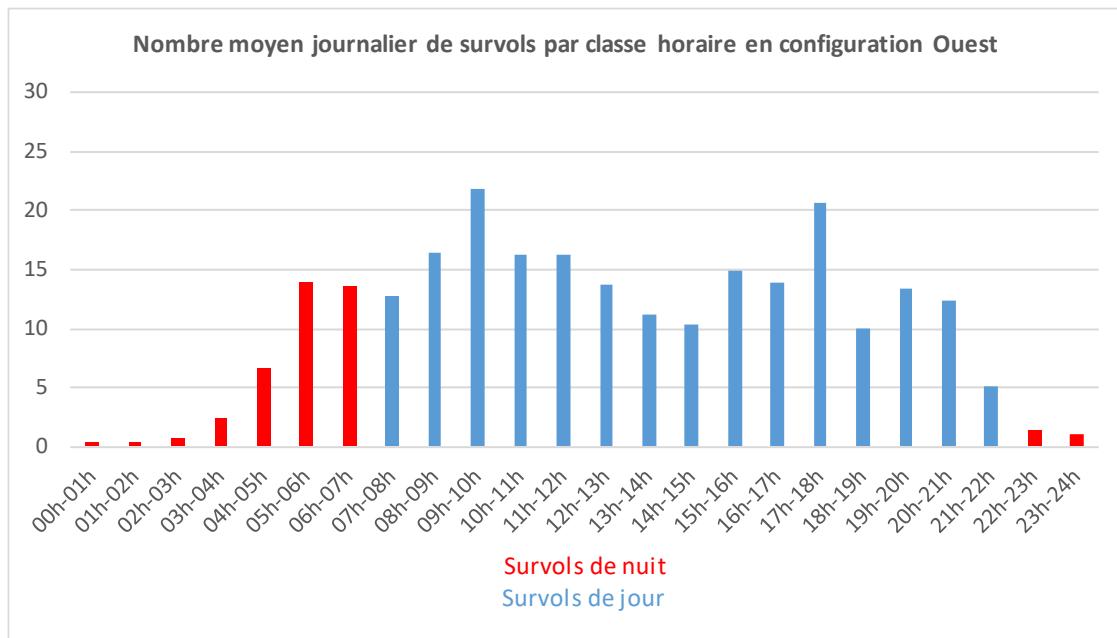
Le champ « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

II. CONFIGURATION FACE A L'OUEST

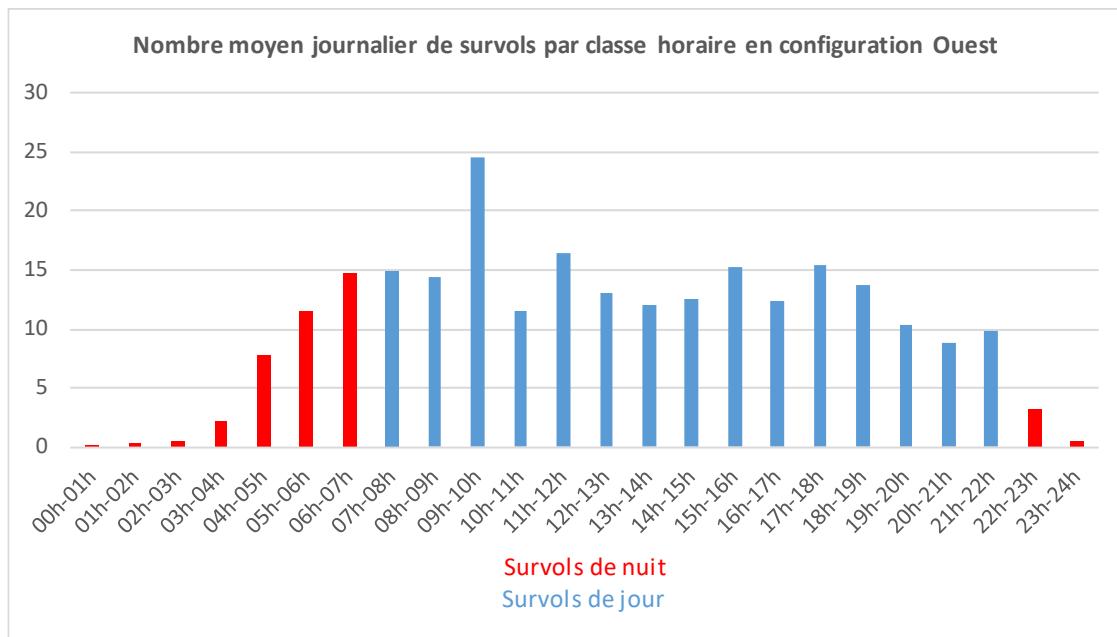
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Ouest au cours des mois de Juin 2019, Juin 2023 et Juin 2024.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

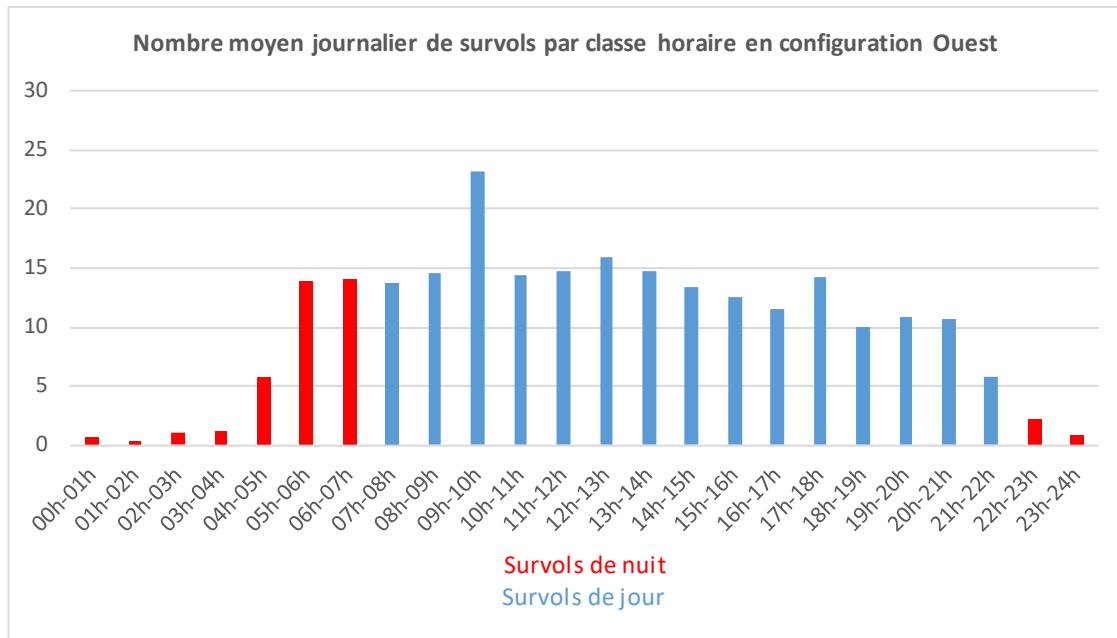
1. JUIN 2019



2. JUIN 2023

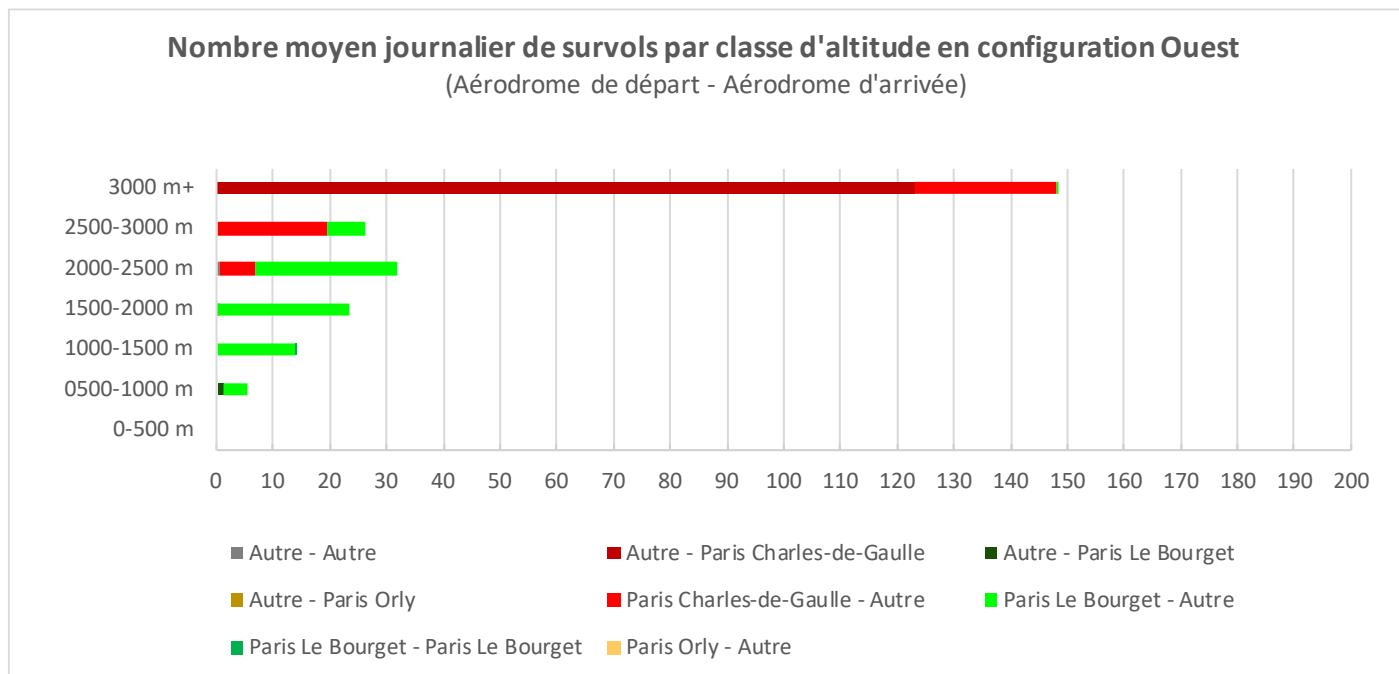


3. JUIN 2024



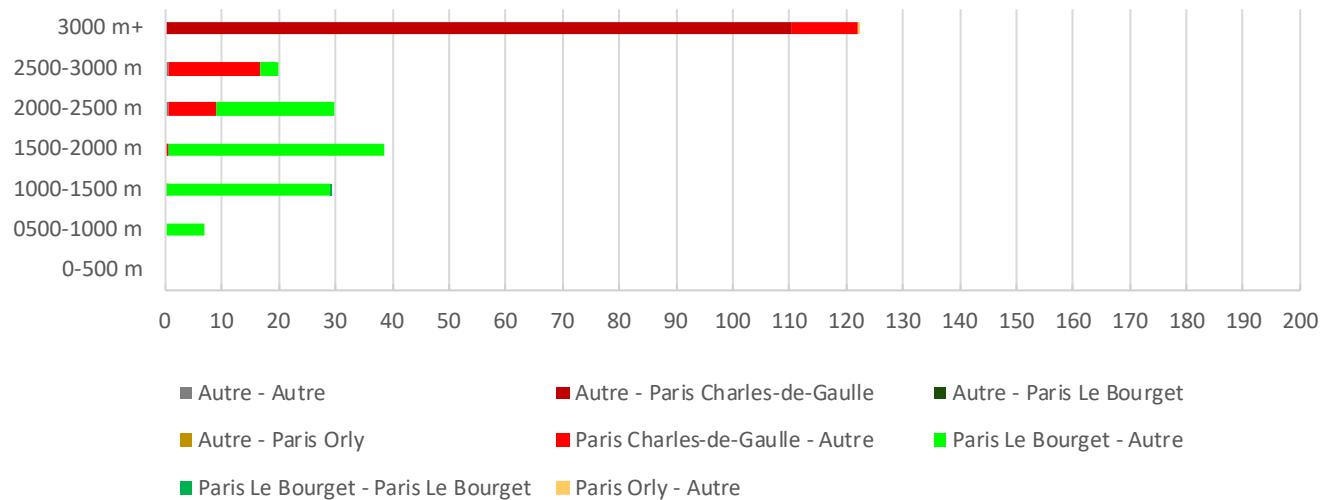
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. JUIN 2019



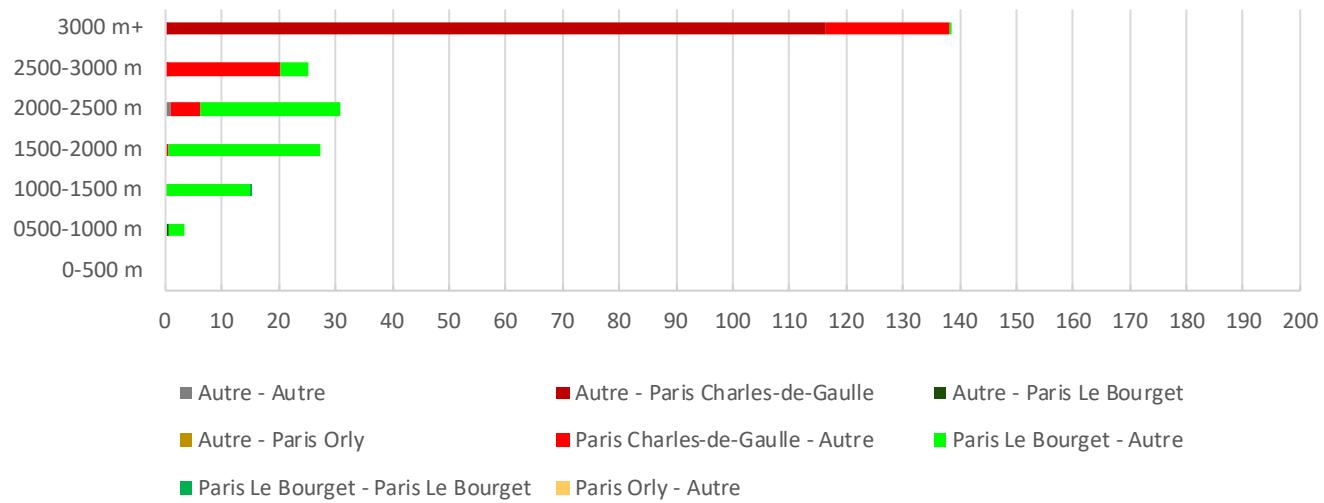
2. JUIN 2023

Nombre moyen journalier de survols par classe d'altitude en configuration Ouest
(Aérodrome de départ - Aérodrome d'arrivée)



3. JUIN 2024

Nombre moyen journalier de survols par classe d'altitude en configuration Ouest
(Aérodrome de départ - Aérodrome d'arrivée)



C. OBSERVATIONS

En configuration Ouest, les graphiques montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune d'Asnières-sur-Seine en mai 2024 est essentiellement lié à :

- Des survols au départ de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle traversant la commune du Nord au Sud,
- Des survols à l'arrivée de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, concentrés sur l'extrême Sud de la commune,
- Des survols au départ de l'aéroport de Paris-Le Bourget, localisés sur la partie Nord de la commune.

Ces survols se situent majoritairement à une altitude de plus de 3000 mètres.

Le nombre moyen de survols en configuration Ouest s'établit à 249 en juin 2019, 246 en juin 2023 et 240 en juin 2024, ce qui ne révèle aucune tendance significative à la hausse ou à la baisse du trafic au cours de la période.

Concernant la répartition des altitudes moyennes de survols, seule une légère augmentation des survols entre 1500 et 2000 mètres est observée en juin 2023. Pour le reste, aucune variation notable n'est constatée, que ce soit en termes d'altitude ou de répartition horaires des survols.

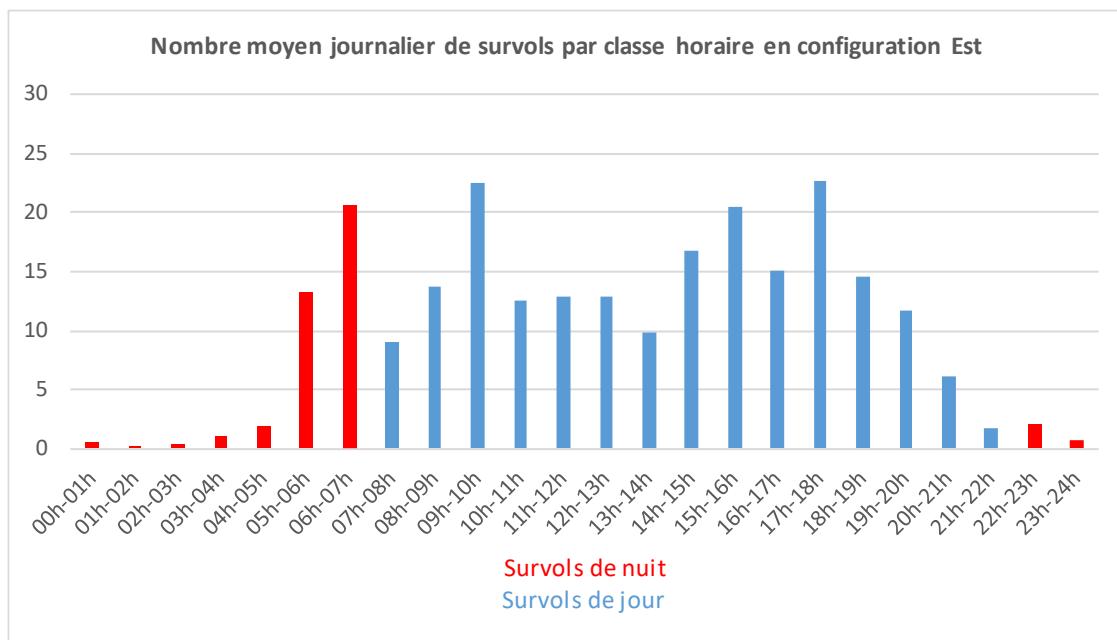
Enfin, entre 22h et 05h du matin, le nombre de survols reste limité, avec moins de 10 survols par heure.

III. CONFIGURATION FACE A L'EST

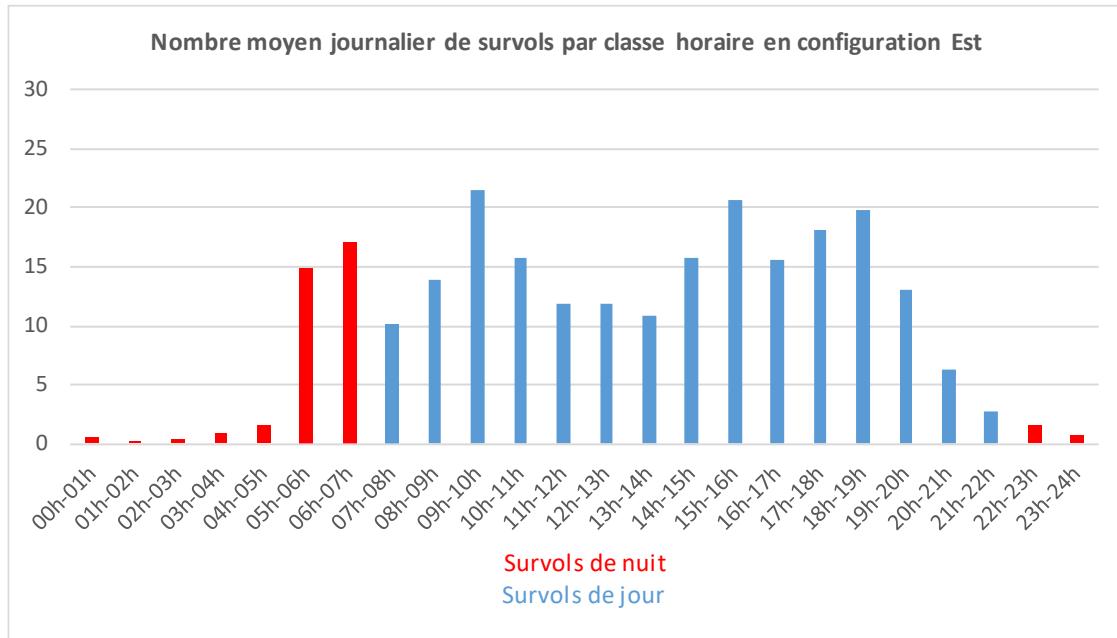
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Est au cours des mois de Juin 2019, Juin 2023 et Juin 2024.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

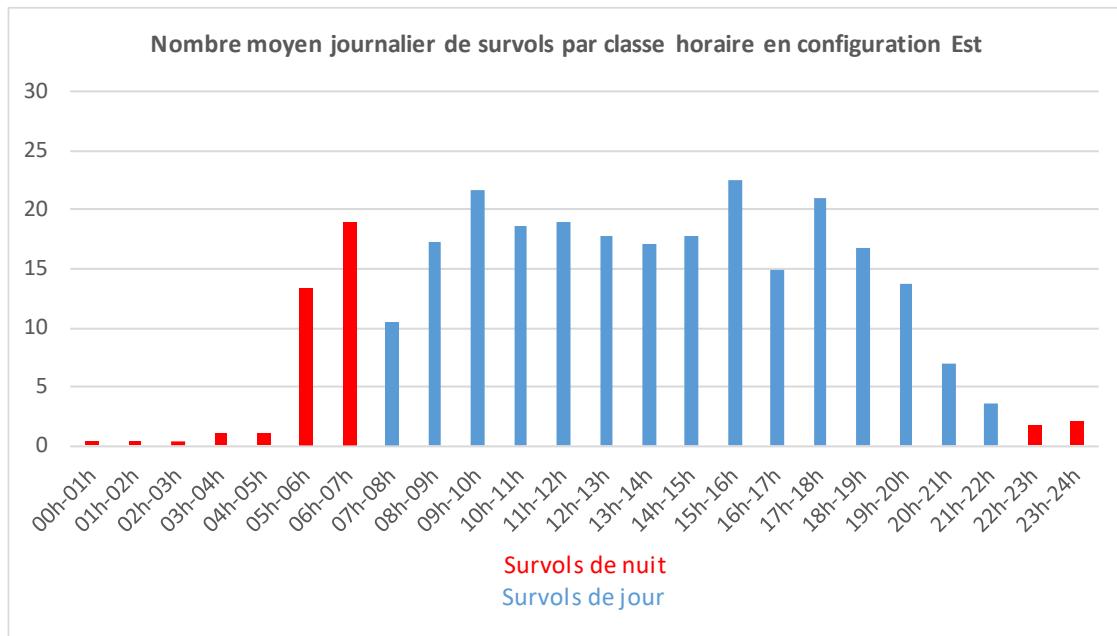
1. JUIN 2019



2. JUIN 2023

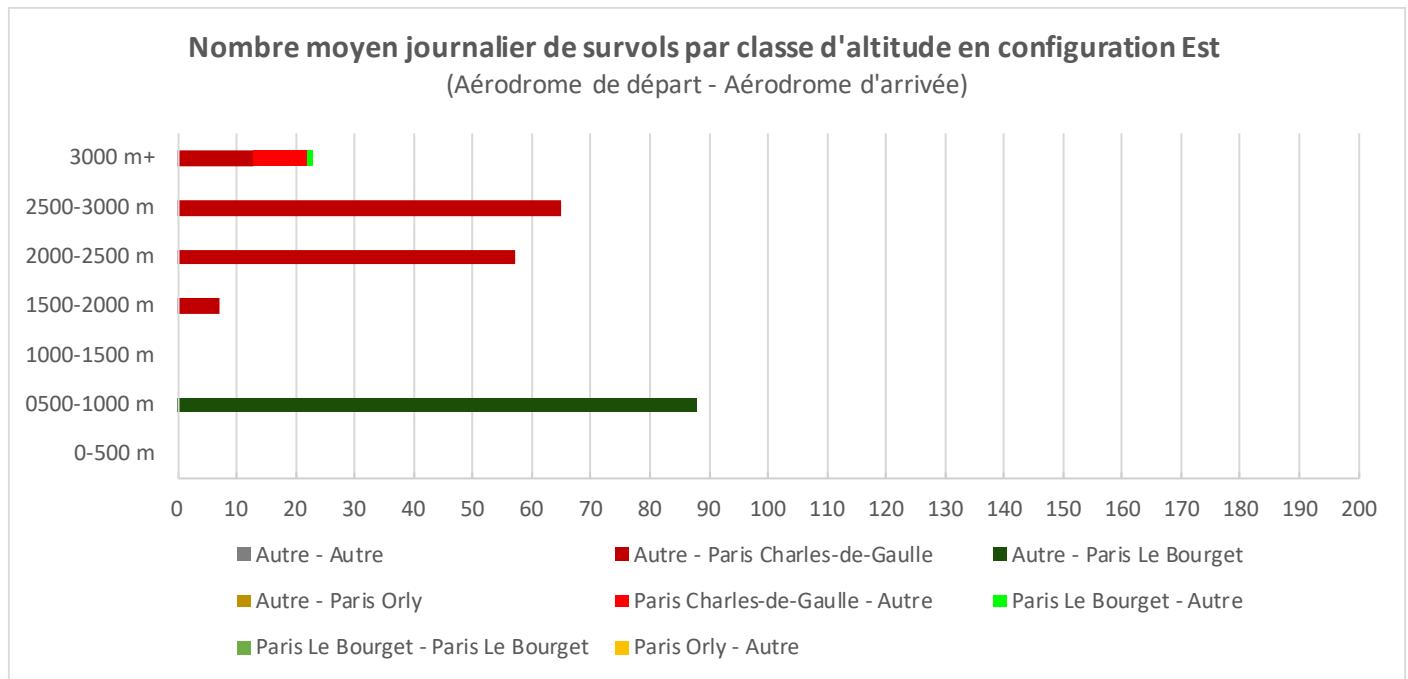


3. JUIN 2024



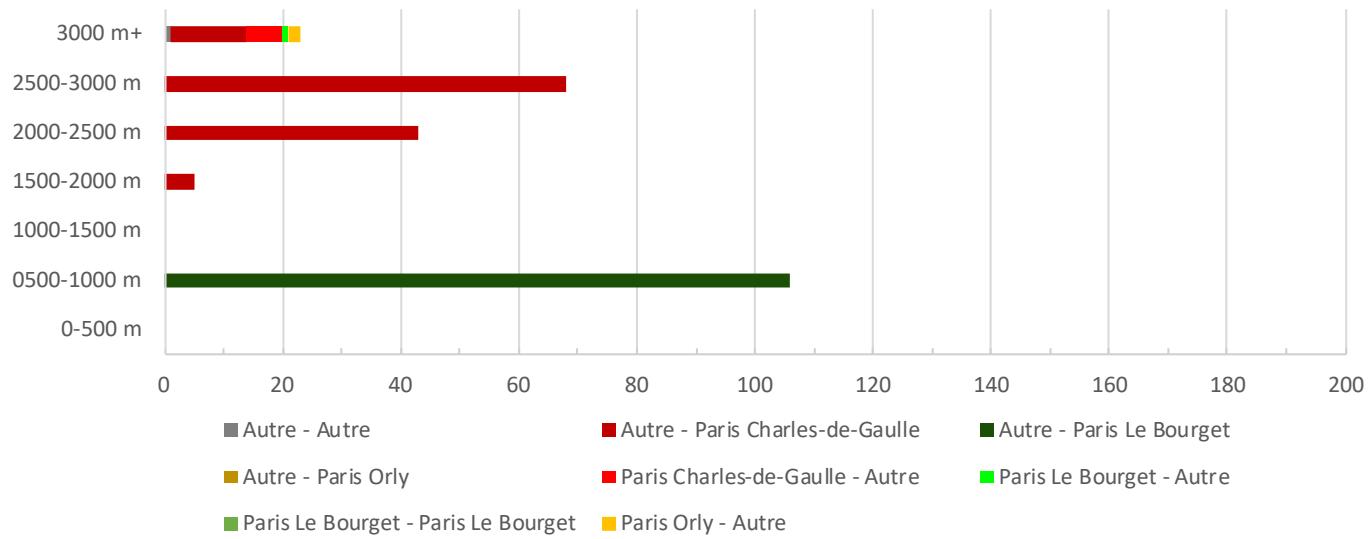
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. JUIN 2019



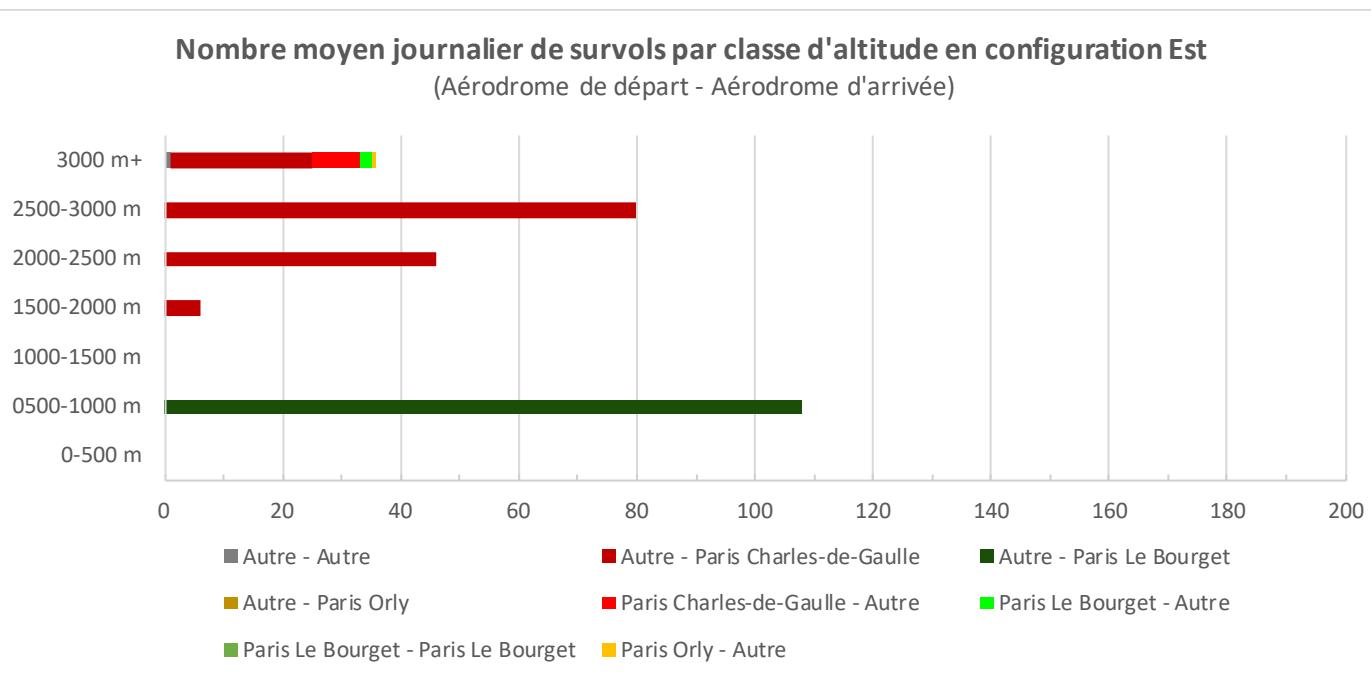
2. JUIN 2023

Nombre moyen journalier de survols par classe d'altitude en configuration Est
(Aérodrome de départ - Aérodrome d'arrivée)



3. JUIN 2024

Nombre moyen journalier de survols par classe d'altitude en configuration Est
(Aérodrome de départ - Aérodrome d'arrivée)



C. OBSERVATIONS

En configuration Est, les graphiques montrent que le trafic aérien au-dessus de la commune d'Asnières-sur-Seine en mai 2024 est essentiellement lié à :

- Des survols à l'arrivée de l'aéroport Paris-Le Bourget, localisés à l'extrême Nord de la commune et situés entre 500 et 1000 mètres d'altitude.
- Des survols à l'arrivée de Paris-Charles-de-Gaulle, observés à l'extrême Sud de la commune.

Le nombre moyen de survols journaliers en configuration Est s'élève à 243 en juin 2019, 245 en juin 2023, et 278 en juin 2024., ce qui traduit une légère hausse du trafic dans cette configuration entre juin 2019 et juin 2024.

Le nombre moyen de survols journaliers ne présente pas de différence significative entre 2019 et 2024. En 2023, nous observons une diminution ponctuelle du nombre de survols sur certaines plages horaires, notamment entre 6h et 7h du matin, ainsi qu'entre 17h et 18h.

Concernant la répartition du nombre moyen de survols par classe d'altitude, une légère augmentation des vols compris entre 500 et 1000 mètres d'altitude est constatée en 2023 et 2024 par rapport à l'année 2019.

IV. CONCLUSION

L'analyse comparative des survols de la commune fait ressortir les éléments suivants :

- En configuration face à l'Ouest, le nombre moyen de survols journaliers entre juin 2019 et juin 2024 reste globalement stable, avec une très légère baisse en juin 2024, non significative. Les altitudes moyennes de survols ne varient pas de manière notable au cours de la période étudiée. De même, la répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée ne présente pas de variation significative.
- En configuration face à l'Est, le nombre moyen de survols journaliers reste similaire entre juin 2019 et juin 2023, mais une hausse est observée en juin 2024 par rapport aux deux autres périodes. Par ailleurs, les survols compris entre 500 et 1 000 mètres d'altitude ont augmenté en juin 2023 et juin 2024 par rapport à juin 2019. On note également quelques légères variations de la répartition horaire des survols diurnes au cours de la période, tandis qu'aucune différence significative n'est constatée pour les survols nocturnes.

La comparaison des survols entre juin 2019 et juin 2024 met en évidence une stabilité globale, avec toutefois une légère hausse du trafic en configuration Est en juin 2024.

V. POUR EN SAVOIR PLUS

Les avions atterrissent et décollent face au vent : de fait, les facteurs météorologiques ont une influence sur la situation de survol de votre commune. La section « Configurations » de cette page : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trafic-aerien-en-ile-france> permet d'observer la répartition du trafic pour les aéroports franciliens.

En région parisienne (et limitrophes), deux outils vous permettent de visualiser la situation sonore relatives aux survols d'aéronefs :

- La plateforme SURVOL (<https://survol.bruitparif.fr>), référence les mesures de bruit aéronautique réalisées par BruitParif. Vous pouvez y consulter les rapports de campagnes de mesures réalisées aux abords de votre commune, ainsi que les mesures en temps réelles des stations de mesures fixes ;
- L'outil Vitrail (<https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/>) qui vous permet de visualiser en temps décalé les aéronefs survolant la région Parisienne, et les mesures de bruit associées réalisées par les capteurs de mesures du gestionnaire d'aéroports.

L'échelle acoustique disponible sur notre site internet (<https://www.acnusa.fr/fr/le-bruit-et-la-cartographie/le-bruit-et-sa-mesure/echelle-du-bruit/13>) pourra vous aider à appréhender les niveaux de bruit mesurés.

Enfin, des mesures de restrictions s'appliquent aux aéroports. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les arrêtés relatifs aux restrictions d'exploitation sur le site de l'ACNUSA (<https://www.acnusa.fr/fr/textes-juridiques/les-textes-juridiques/aeroports/12>).

Le non-respect de ces restrictions est passible de sanctions (amendes administratives) prononcées par l'ACNUSA.